



Conseil d'administration
Séance du 21 juin 2021

ACTE ADMINISTRATIF Acte 29/2021	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 6 novembre 2020
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration adopte le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 6 novembre 2020.

A Saint Etienne le 22 juin 2021
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 25	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------